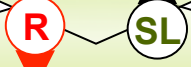
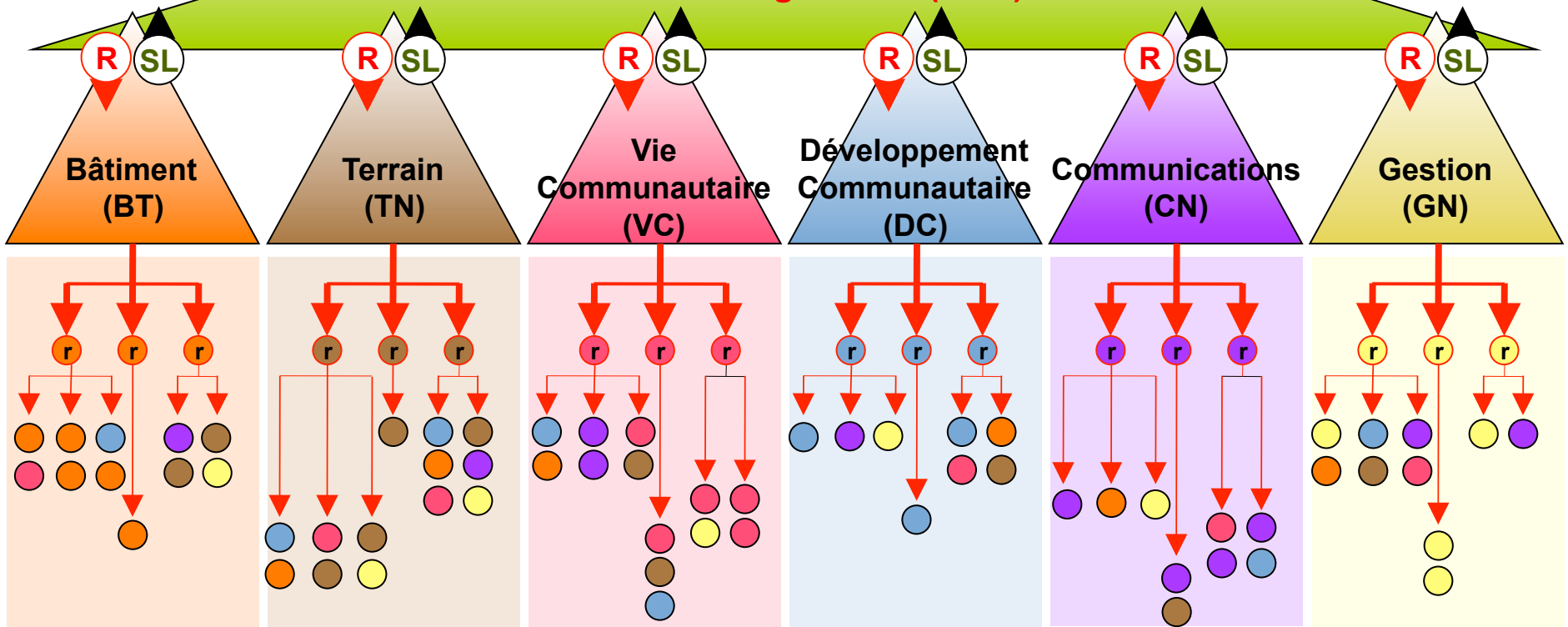


Assemblée des membres (AM)

Conseil d'administration (CA)



**Cercle général (CG)
Coordination générale (CoG)**



Assemblée des membres

- Prend connaissance du rapport du vérificateur, du rapport annuel et du budget prévisionnel
- Adopte les changements apportés au Règlement de régie interne ou à la Déclaration de copropriété.
- Élit les administrateurs du CA
- Évalue son propre travail et celui du CA

Conseil d'administration

- Responsable de la Coopérative et de la Copropriété
- Ses responsabilités sont légales :
 - Applique le Règlement de régie interne de la coopérative et la Déclaration de copropriété.
 - Détient une protection légale pour ces responsabilités. En cas de litige, le CA a la réponse finale.
- Rôle de représentation publique
- Approuve les grandes orientations de CQ. Il a un mandat de vigilance pour maintenir sa mission
- Adopte les plans d'action, les états financiers et les budgets
- Évalue son propre travail et celui du CG

Cercle général

- Agit comme conseiller auprès du CA
- Reçoit et adopte les propositions des cercles de concertation
- Crée, maintient et gère la structure organisationnelle
- Définit et assure le partage des rôles et responsabilités
- Conçoit le plan stratégique et le plan d'action
- Accepte les états financiers et les prévisions budgétaires de CQ
- Évalue son travail et celui des cercles de concertation

Cercles de concertation

- À partir du plan d'action conçu par le CG, détermine les objectifs en fonction de leur domaine
- Lieu pour prioriser les enjeux, définir et adopter des mandats qui seront octroyés aux équipes
- Évalue l'atteinte des objectifs

Coordination générale

- CoG coordonne la réalisation et le suivi des mandats ou des projets des cercles
- Facilite la collaboration entre les répondants
- Encadre les clubs d'intérêts

Équipes de travail

- Chapeautées par le responsable élu, les équipes ont un rôle d'exécution dans le respect des orientations, des mandats et des objectifs précisés par son cercle..

Rôles

R : Répondant

SL : Second lien

S : Secrétaire

T : Trésorier

F : Facilitateur

G : Gardien du ressenti

Bâtiment

- Planifier entretien pluriannuel
- Gérer travaux communs
- Approuver modifications privées
- Conseiller le CA (Déclaration et règlements)

Terrain

- Planifier aménagement et entretien extérieur
- Gérer travaux
- Conseiller le CA (Déclaration et règlements)

Vie communautaire

- Coordination des tâches des équipes de travail (6)
- Entretien ménager
- Corvées
- Calendrier général
- Repas
- Formation aux tâches
- Espaces communs intérieurs

Développement communautaire

- Respect mission, vision, valeurs
- Sociocratie
- Communication consciente
- Intergénération
- Dév. durable
- Animation (fêtes)
- Accueil des membres

Communications Externes

- Relations publiques
- Liens avec le quartier
- Amis du concept
- Promotion du concept

Internes

- Intranet
- Outils de collaboration
- Bulletin aux membres

Gestion

- Adm. budgets, fonds de prévoyance, tenue de livres
- Assurances
- Secrétariat, registres
- Déclaration, règlements politiques
- Contrats
- Adhésion et liste d'attente